

«L'urne [funéraire] doit être gardée exclusivement dans l'habitation de celui qui en est le dépositaire [...]» (paragraphe 4).

«La garde de l'urne funéraire ne peut en aucun cas être exercée dans un but lucratif et, par conséquent, ne sont pas autorisées les activités économiques dont l'objet, même non exclusif, est la garde d'urnes funéraires à quelque titre que ce soit et quelle qu'en soit la durée. Cette interdiction vaut même en cas de volonté expresse manifestée par le défunt de son vivant» (paragraphe 10).

---

**Demande de décision préjudicielle présentée par l'Amtsgericht Düsseldorf (Allemagne) le 16 juin 2017 — Hüsken e.a./Lufthansa CityLine GmbH**

**(Affaire C-368/17)**

(2017/C 309/34)

*Langue de procédure: l'allemand*

**Jurisdiction de renvoi**

Amtsgericht Düsseldorf

**Parties dans la procédure au principal**

*Partie requérante:* Hüsken e.a.

*Partie défenderesse:* Lufthansa CityLine GmbH

L'affaire a été radiée du registre de la Cour par une ordonnance de la Cour du 6 juillet 2017.

---

**Demande de décision préjudicielle présentée par le Bundesfinanzhof (Allemagne) le 21 juin 2017 — Finanzamt B/A-Brauerei**

**(Affaire C-374/17)**

(2017/C 309/35)

*Langue de procédure: l'allemand*

**Jurisdiction de renvoi**

Bundesfinanzhof

**Parties dans la procédure au principal**

*Partie défenderesse au principal et requérante au pourvoi en «Revision»:* Finanzamt B

*Partie requérante au principal et défenderesse au pourvoi en «Revision»:* A-Brauerei

**Question préjudicielle**

L'article 107, paragraphe 1, TFUE doit-il être interprété en ce sens que l'on est en présence d'une aide prohibée par cette disposition lorsque, conformément à la réglementation d'un État membre, l'impôt sur les acquisitions immobilières n'est pas prélevé au titre d'une acquisition imposable consécutive à une transformation (fusion), si certains sujets de droit (entreprise dominante et une société dépendante) participent à l'opération de transformation et que l'entreprise dominante détient une participation de 100 % dans la société dépendante au cours des cinq années précédant l'opération juridique et des cinq années suivant cette opération?

---